

79 Nº 9 1957

Éléments pour une théologie de la femme

Henri RONDET (s.j.)

Eléments pour une théologie de la femme *

On a beaucoup écrit sur le mariage, l'amour, le rôle de la femme auprès de l'homme, et de la mère au foyer, mais la question que nous posons dans ces pages est encore assez nouvelle. Nous envisageons en effet le problème du rôle de la femme dans l'histoire de l'humanité, non pas seulement comme épouse et mère, mais comme femme. Un livre, qui n'est pas à mettre dans toutes les mains, a posé le problème en termes assez durs, montrant que si le deuxième sexe est le sexe faible, cela n'est inscrit ni dans la nature, ni dans les exigences de la raison. Après avoir rappelé ce que le Christianisme a fait en faveur de la femme, l'auteur, une femme, affirme avec force que l'Eglise, en fait, a maintenu la femme dans une dépendance qui ne devrait pas être celle d'une créature raisonnable, qu'on dit créée, elle aussi, à l'image de Dieu 1.

Lorsqu'on a été alerté sur ce problème et qu'on tente de démêler ce qu'il en a été réellement au cours de l'histoire, on est surpris de constater que le Magistère ne s'est intéressé à ce problème que dans

1. Simone de Beauvoir, Le deuxième sexe, Paris, 1949, t. I, p. 153 ss. Ces volumes et d'autres du même auteur ont été mis à l'Index. Cfr N.R.Th.,

1957, p. 306.

^{*} Sans prétendre donner une bibliographie d'ensemble, rappelons quelques ouvrages fondamentaux et d'autres très utiles : F. X. Arnold, La femme dans l'Eglise, 1956. — A. de Berjavin, Pour une Ethique de la femme, dans Espril, mai 1955. — F. J. J. Buytendijk, La Femme, ses modes d'être, de paraître, d'exister, 1954. — Hélène Deutsch, La psychologie des femmes, 2 vol., 1944-45. — P. Doncoeur, La sainteté de la femme, 1938. — Ersch, La femme et sa mission, 1946. — G. Fessard, Le mystère de la société, dans Recherches de Science religieuse, 1948, p. 167-177. — E. Foulquier, La promotion de la Femme, dans le Messager du Cœur de Jésus, juillet 1955. - Heymans, La Psychologie des femmes, 1924. - Elisabeth Huguenin, La femme à la recherche de son âme, La femme dans la société, L'Eglise et la femme, 1940. — Viola Klein, The feminine Character, 1946. — J. Leclercy, Leçons de droit naturel, 1933, ch. 4. — S. de Lestapis, La femme et le travail, 1947. — Gina Lombroso, L'âme de la femme, La femme aux prises avec la vie, La femme dans la société actuelle, 1929. - A. Marc, L'homme et la femme, dans l'Année Théologique, 1947. - Marion, Psychologie de la femme, 1925. — E. Mounier, La femme aussi est une personne, dans Esprit, 1936. — L. Romier, Promotion de la femme, 1930. — A. D. Sertillanges, Féminisme et Christianisme, 1921; Nos luttes. - P. Thouvignon, L'âme féminine, 1930. – von Kirchman, Découverte de la femme, Les bases bibliques et théologiques d'une Ethique réformée de la femme, 1951. — Gertrude von le Fort, La femme éternelle. — Peter Wust, La mission métaphysique de la femme, dans l'ouvrage collectif Problèmes de la sexualité, Coll. « Présences s, 1938. — Colette Y ver, L'Eglise et la femme, 1934. — Léontine Z ant a, Psychologie du féminisme, 1920. — Rappelons également les ouvrages collectifs: La femme et sa mission, Coll. « Présences », 1940. — La femme dans la société, dans Semaines Sociales de France, Nancy, 1927. — Conscience de la féminité, Edit. Familiales de France, 1954.

les tout derniers temps, peut-être même seulement depuis la dernière guerre mondiale. Mais le Pape Pie XII a rattrapé vigoureusement le retard et ses enseignements sont d'une telle netteté qu'un rappel d'histoire ne fera qu'en souligner la grandeur 2.

Nous adopterons dans cette étude la méthode déjà utilisée à propos de la théologie du travail 8, et ne prétendons encore qu'orienter les recherches de quelque travailleur disposant de plus de loisir et moins encombré par d'autres préoccupations, théoriques et pratiques.

La femme avant le Christianisme.

Laissons de côté les hypothèses fragiles sur le Matriarcat 4. Le fait initial sera pour nous celui de la polygamie. Toutes les sociétés primitives sont polygames, de droit sinon de fait. Dans ces sociétés, la femme est considérée comme un être inférieur 5. Comme la terre, elle est fécondée par l'homme et, même si l'amour physique se complète par une véritable affection, elle ne saurait être l'égale de l'homme. Elle le sait et n'en souffre guère. L'homme se livre à la chasse, à la pêche, il fait la guerre ; la femme, elle, reste au foyer, cultive le sol, fait de gros travaux. Cependant l'homme qui domine sur elle ne travaille pas moins pour la société domestique, en procurant de la viande, des peaux, des outils taillés 6. Malgré l'inégalité du droit coutumier, la femme participe donc à l'aventure humaine, à la conquête de la terre 7.

Dans les sociétés antiques 8, la femme joue un rôle important, mais le « deuxième sexe » reste le sexe faible. La jeune fille ne se marie pas à son gré. Jusque-là au pouvoir de son père, elle tombe au pouvoir d'un époux ; elle n'a pas de propriété personnelle : ce qu'elle peut ga-

Voir infra, p. 933.
 Eléments pour une théologie du Travail, dans N.R.Th., 1955, p. 29-48, 123-

^{4.} On les trouve supposées dans l'ouvrage de Letourneau, La condition de la femme, Paris, 1903. — Voir en sens contraire les travaux célèbres de Westermarck, Histoire du mariage, trad. fr., t. I, p. 53-54; t. II, p. 1-30. De même R. Lowie, Traité de Sociologie primitive, 1935, ch. 8.

5. Sœur Marie André du Sacré-Coeur, La Femme noire en Afrique

occidentale, 1939. — P. Marchal, La condition de la femme indigène et le problème de l'évolution des coutumes familiales dans quelques tribus de l'Afrique occidentale française, dans Semaine sociale de Marseille, 1930, p. 312-318.

6. Mircéa Eliade, Traité d'histoire des Religions, 1929, p. 224-229.

7. J'ai laissé de côté ce qui concerne la préhistoire. Les faits signalés par

quelques auteurs appelleraient une interprétation. — Faute d'avoir à le situer ailleurs, je note ici ce qui concerne la condition de la femme dans l'Islam. Cfr P. Marchal, loc. cit., p. 325-333 et un très intéressant fascicule des Cahiers de Faits et Idées sur la famille marocaine et son évolution actuelle, Rabat, 1955.

^{8.} Le livre ancien de Paul Gide, Etudes sur la condition privée de la femme dans le droit ancien et moderne, Paris, 1867, n'a pas été refait que je sache. Il reste très utile pour une vue d'ensemble. — Exposés de vulgarisation dans G. Platteau, La femme dans la Société, Paris et Tournai, s.d. (1936); M. M. Martin, La femme à travers l'histoire, dans Conscience de la féminité, Paris, 1954, p. 119-130.

gner appartient au chef de famille. Il faudrait ici rappeler, avec le Code d'Hammourabi, les législations du mariage qui, apparemment dures, sont cependant un commencement d'affranchissement de la femme et d'intégration à la vie de sociétés civilisées ⁹.

Chez les Grecs, le mariage est comme partout sacralisé: la famille est inaugurée par une cérémonie religieuse. Mais le contrat reste inégal: il est passé entre l'époux et la famille de la fiancée. Le divorce prévu joue à sens unique, en faveur du seul mari, avec d'ailleurs certaines obligations juridiques à l'égard de la famille de l'épouse répudiée. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir Aristote déclarer que « l'esclave n'a pas de volonté, l'enfant une volonté incomplète, la femme une volonté impuissante 10 ». En général, la femme est bien traitée, mais elle est reléguée au gynécée, exclue de la vie sociale. Pour elle ni spectacles, ni lectures, ni repas publics; si quelque ami vient dîner, elle ne sera pas admise à table 11. L'homme développe ses facultés, le jeune homme reçoit une éducation soignée; mais pendant des siècles la femme apprend à se taire, à vaquer aux soins du ménage, tout au plus sortirat-elle pour quelque cérémonie religieuse un peu solennelle. La loi la protège, mais en consacrant cette espèce de minorité perpétuelle.

Cependant, et le détail est très important pour la suite de cette histoire, il est quelques femmes dont l'influence est grande dans la cité grecque. Ce sont les courtisanes, qui tiennent compagnie aux hommes politiques, aux artistes, aux lettrés ¹².

Rome, du moins la Rome classique, est tout autre ¹⁸. La femme y est traitée avec honneur. L'épouse est comme le génie tutélaire de la maison, la gardienne des traditions. Mais elle est reléguée pratiquement au foyer. Si les fils du pater familias peuvent accéder à une certaine majorité, la femme reste une éternelle mineure. Le contrat matrimonial la fait simplement changer de gens : « ubi tu Gaius, ego Gaia » ; elle est moins libre sous la tutelle d'un époux que dans la maison paternelle. Elle est incapable de faire un testament. Certes, le foyer romain n'est pas le gynécée des Grecs. Il faut souligner fortement la place considé-

^{9.} Ch. F. Jean, Hammourabi, dans Supplément au Dictionnaire de la Bible, t. III, col. 1404.

^{10.} P. Gide, op. cit., p. 77.

^{11.} P. Gide, op. cit., p. 73. — G. Platteau, op. cit., p. 50. Il faudrait reviser peut-être ces jugements sommaires. Dans son beau livre sur L'Histoire de l'Education dans l'Antiquité, M. Marrou parle plus d'une fois de l'éducation des filles et de l'émancipation intellectuelle de la femme à l'époque hellénistique, par ex. p. 149, 203, 303, mais l'ensemble de l'exposé concerne surtout garçons et jeunes gens, ce qui est significatif. L'exception spartiate (p. 51) ou les idées révolutionnaires de Platon (p. 108) confirment la règle.

^{12.} P. Gide, op. cit., p. 75.

^{13.} P. Gide, op. cit., p. 108-112, 138-147. — Platteau, op. cit., p. 55-73...

— J. Carcopino, La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire, 1939, p. 97-124.

rable que tient la mère dans la famille romaine, mais son action dans la cité n'est pas apparente. Comme il arrivera plus tard dans la cité chrétienne, elle agit indirectement et insensiblement, formatrice d'hommes, confidente d'un époux qui, lui, est au cœur des affaires. Sous l'influence grecque, la transformation des mœurs s'accompagne d'une évolution juridique qui affranchit la femme, lui donne lentement le droit de posséder, d'hériter, de tester, comme aussi de demander le divorce dans des cas déterminés, jusqu'à en arriver même au divorce par consentement mutuel. Mais cette émancipation progressive, on le voit, ne sera pas toujours un progrès pour la dignité de la femme, et il ne semble pas que l'action de la femme dans la cité en ait bénéficié.

On ne peut passer sous silence le rôle des Vestales ; elles sont comme l'antithèse des courtisanes grecques et l'inticipation lointaine des vierges chrétiennes dont l'action sur la cité, pour indirecte qu'elle soit, sera souvent très importante.

L'Ancien Testament.

Comme nous l'avons fait à propos du travail, nous distinguerons trois plans, trois degrés d'approfondissement : la Bible comme document d'histoire, la Bible comme réflexion de sagesse humaine, la Bible comme révélation divine. Ces distinctions, commodes pour l'exposé, ne supposent nullement, rappelons-le, qu'on puisse distinguer dans les Ecritures un aspect humain et un aspect divin qui seul serait inspiré.

Nous ne pouvons songer ici à suivre le cheminement historique des institutions et des mœurs. Bien des problèmes se posent qui ne peuvent guère être traités que par des biblistes. Mais si l'on commence avec l'époque des Patriarches, on se trouve immédiatement plongé en milieu polygame. La polygamie est une donnée de fait et de droit. C'est une polygamie limitée, qui ne ressemble en rien au faste du harem de Salomon. Ce statut familial assure au père une progéniture nombreuse, une main d'œuvre à bon marché 14. Dans ces récits, qui portent peut-être la marque d'une idéalisation postérieure, la femme, du moins celle de premier rang, est respectée, honorée. Le mariage est une affaire sérieuse. Rebecca est une jeune personne qu'on n'approche pas facilement : le serviteur chargé de la demander pour Isaac apporte toutes sortes de présents (Gen., XXIV, 53). Même chose lors du mariage de Tacob et de Rachel (Gen., XXIX). Mais ce respect va d'abord à la famille de la fiancée, à son père qui est le maître de sa destinée et qui peut donner au prétendant l'une de ses filles à la place de l'autre (Gen., XXX, 26).

Dans les autres livres du Pentateuque, les femmes sont moins en relief. Lorsque l'on dénombre le peuple, on ne prend pas la peine de

^{14.} A. G. Barrois, Manuel d'archéologie biblique, t. II, 1953, p. 5-6.

les compter. Les femmes étrangères, dont l'alliance est toujours rejetée avec horreur, font comme partie du butin de guerre ; les mâles massacrés, on les énumère avec les animaux (Num., XXXI, 9, 17, 35). Le Livre des Juges corrobore cette impression. L'histoire de Jephté ne doit pas avoir été vécue comme l'a imaginé André Chénier. Le père trouve normal de sacrifier sa fille pour respecter son serment, la fille normal de mourir en pleine jeunesse (Juges, XI, 34-40) 16. Cette dureté des hommes pour les compagnes de leur vie porte la marque d'une époque encore cruelle, où les mœurs, sinon la législation, consacrent le droit du plus fort (Juges, VIII, 30). Mais dès ces temps lointains, on trouve les traits caractéristiques de l'éternel féminin. Dans l'histoire de Samson par exemple, la force est vaincue par la ruse (Juges, XIV, 15-17 ; XVI, 4-21). Dans la geste patriarcale, on relève des traits de jalousie féminine (Gen., XVI, 5), mais aussi des gestes d'une tendresse dont l'homme est incapable. Quoi qu'il en soit, la femme compte peu dans la cité.

Il y a cependant quelques exceptions, comme l'histoire de Déborah et de Jahel ¹⁶, lointaines préfigurations de Judith et de Jeanne Hachette, sinon de Jeanne d'Arc. Mais les exceptions confirment la règle. La femme n'est pas aux avant-postes du combat, encore moins de la civilisation. Elle est en arrière-plan, épouse et mère, peut-être aussi éducatrice, encore que ce trait ne soit pas tellement marqué ¹⁷.

Avec les livres des Rois, on met le pied sur un terrain plus solide. La polygamie est toujours de règle (I Samuel, I, 2; XXV, 43; II Sam., III, 2; V, 13, etc.) ¹⁸. La jeune fille est en puissance d'un père qui la donne à qui il veut. Michol, donnée à David, lui est reprise et elle revient à lui plus tard (I Sam., XXIII, 19 et 28; XXVI, 44). Le mariage des princes, affaire politique, est souvent aussi affaire de caprice. Les rivalités du harem ne sont pas décrites, mais on peut les imaginer et, à la mort de David, on voit Bethsabée intriguer pour assurer la succession à son fils (I Rois, I, 11-14). Avec David et plus encore avec Salomon, la polygamie a pris des proportions inquiétantes ¹⁹; elle veut être le signe de la puissance d'un prince. La conscience commune ne s'en alarme pas (I Rois, XII, 8). Ce qu'on reproche à Salomon, c'est surtout d'avoir fait entrer au palais royal des femmes étrangères (I Rois, XI, 1-4) ²⁰.

Dans cette longue histoire, on voit apparaître bien des pécheresses

20. L. Desnoyers, op. cit., t. III, p. 135, 340-344.

^{15.} L. Desnoyers, Histoire du peuple hébreu, t. I, 1922, p. 183, note cependant que cette immolation d'une fille par son père semble inouïe en Israël; c'est l'influence cananéenne qui commence à pervertir le sens moral.

^{16.} L. Desnoyers, op. cit., t. I, p. 137-145.

^{17.} L. Desnoyers, op. cit., t. I, p. 91.
18. A. Bertholet, Histoire de la civilisation d'Israël, Paris, 1953², p. 170-

^{19.} L. Desnoyers, Histoire du peuple hébreu, t. II, 1930, p. 263-267; t. III, p. 148-150.

(I Rois, III, 16), des femmes cruelles qui, aux côtés d'un prince manquant de caractère, prennent en main certains secteurs de la vie politique. Ainsi Jézabel (I Rois, XIX, 2; XXI, 1-10, 25), Athalie (I Rois, XI, 1). D'Arabie vient à Jérusalem la fameuse reine de Saba (I Rois, X, 1). Les femmes ne sont donc pas toujours étrangères à la vie sociale. Mais leur rôle n'est que peu mis en relief.

On aimerait savoir ce qu'était à cette époque la famille d'un juif de condition modeste. L'histoire de Samuel commence par le récit touchant des pèlerinages de sa mère. On constate que la polygamie était compatible avec une réelle tendresse de l'homme pour la femme (I Sam., I, 8). Il y a des femmes dévouées à l'avancement du royaume de Dieu. Ainsi celles qui hébergent Elie ou Elisée (I Rois, XVII, 7-24; II Rois, IV, 8 et VIII, 1). Des récits tardifs rapportent à l'époque des juges l'histoire touchante de Noémi et de Ruth. La captivité de Babylone, la domination perse font surgir devant nos yeux des femmes exceptionnelles. Judith, dont le triomphe est à la fois celui de la sagesse, de la ruse et de la force; Esther, manœuvrée par un vieil oncle qui tire habilement parti des conjonctures; la mère du jeune Tobie, unique épouse dans un foyer relativement modeste, image de beaucoup d'autres sans doute (Tobie, II, 19); enfin la mère des Machabées, femme héroïque qui, en temps de persécution, ravive la foi au cœur de ses fils et leur insuffle un courage qui rend éclatant leur martyre (II Mach., VII, 20-23).

Mais force est bien de constater que les Livres saints, comme les chroniques et les légendes de tant d'autres peuples, n'ont fait à la femme qu'une place dérisoire. Elle ne compte que rarement dans la cité, dans le cheminement du peuple de Dieu. C'est l'homme, et non pas d'ailleurs n'importe quel homme, qui apparaît au premier plan. On ne nomme pas la femme dans les généalogies; même si on mentionne les mères de rois. Essayons maintenant de voir comment en parle le législateur.

Nous n'entrerons pas dans les difficiles problèmes de sources et de dates ²¹. Dans les sections juridiques du Pentateuque, éclairées par le contexte général, la famille est polygame de droit, même si en fait beaucoup de Juifs sont monogames de fait. La répudiation ne se fait qu'au profit de l'homme (*Deut.*, XXIV, 1-4). Semblable à celle de la plupart des peuples antiques, la loi est sévère à l'adultère qu'elle punit de mort (*Deut.*, XXII, 13-21, 28-29). On prévoit même pour la femme soupçonnée une ordalie, un jugement de Dieu particulièrement cruel (*Num.*, V, 11-31). Cependant les désordres de l'homme ne restent pas impunis (*Deut.*, XXII, 13-27; *Lév.*, XX, 10-11). La loi protège les vierges (*Deut.*, XXII, 28-29; *Ex.*, XXII, 15-18) et les veuves

^{21.} Ricciotti, Histoire d'Israël, t. I. p. 250.

(Deut., X, 18; XXIV, 17; XXVI, 12), encore qu'elle se soucie moins des esclaves ou des femmes étrangères (Ex., XXI, 1-11).

Lorsqu'on essaie de jeter un regard d'ensemble sur la condition de la femme juive, on la voit essentiellement dépendante, occupée aux soins du ménage, préparant les repas et recevant les étrangers. Mais dans les foyers ordinaires, elle est souvent l'âme, le cœur de la famille : elle a part comme l'homme à la vie religieuse, elle est respectée (I Rois, XXV, 22-23), elle est aimée. Si elle ne compte pas dans les généalogies 22, son souvenir demeure dans le cœur de ses enfants et petits enfants. L'histoire des Patriarches nous dit autant de choses sur les mœurs d'une époque tardive que sur les patriarches eux-mêmes 28. La littérature reflète l'âme d'un peuple.

Cette littérature comporte aussi une série de recueils sapientiels qui ont beaucoup contribué à former et à affiner l'âme juive. Comment y parle-t-on de la femme?

On y met d'abord en garde les jeunes gens contre les entraînements de la passion 24. Les courtisanes, la femme adultère y sont dénoncées avec vigueur (Prov., VII, 6-27; XXIII, 26-28); on y fait le procès de Salomon perdu par l'amour des femmes (Eccl., II, 8; VII, 26; Sir., XLVII, 19); on recommande une sagesse tranquille, une vie familiale ordonnée, l'homme jouissant de la paix d'un foyer heureux « avec la femme de sa jeunesse », entouré d'enfants et de petits enfants (Eccl., IX, 9; Prov., V, 18). Le Livre des Proverbes, dans une page célèbre, fait l'éloge de la femme forte, de cette maîtresse de maison qui gouverne sa demeure et est l'honneur et la joie de son mari. Il faut lire intégralement cette page, qui est comme le résumé de la sagesse iuive (Prov., XXXI, 10-31). La femme forte a pour antithèse la femme acariatre ou dépensière ou cajoleuse (Sir., XXV, 12-25; XXVI, 1-18).

Les Prophètes dénoncent eux aussi les défauts classiques de la femme : sa vanité puérile (Is., III, 16-23), la cruauté des femmes égarées par la passion (Amos, IV, 1). Ils comparent Babylone à une reine cruelle et voluptueuse (Is., XLVII, 1-8). Jérusalem elle-même est décrite comme une femme adultère qui a méprisé l'amour de son divin époux (Jer., III, 1-8; Ez., XXII, 1-5). Ezéchiel, à partir des institutions polygames, décrit l'infidélité de chacun des deux royaumes (Ez., XXIII). Mais, en même temps, la femme, qui tient si peu de place dans l'histoire, apparaît comme le symbole même de l'idéal humain. C'est par un personnage féminin qu'est représentée la Sagesse (Prov., VII, 4) et le grand texte des Proverbes qui la désigne sera plus tard interprété par l'Eglise dans le sens marial (Prov., VIII, 22-31). Les

^{22.} Les généalogies de Gen., XXXVI, 1-43 ont une signification ethnique.
23. A. Bertholet, Histoire de la civilisation d'Israël, p. 209-214.
24. Prov., II, 16; V, 1-6; VI, 24. — Sir., VII, 24; XIX, 1; XXIII, 16-27; XXXVI, 23-28.

rapports entre l'homme et la femme servent de symbole pour décrire les relations entre Dieu et l'humanité. C'est dans cette perspective générale qu'il faut relire les textes fondamentaux de la Genèse ²⁵.

Prenant résolument parti contre l'idée naturelle que l'homme s'est fait du rôle de la femme, la Genèse nous dit ce que Dieu lui-même en pense : L'homme a été fait à l'image de Dieu (Gen., I, 26), et la femme tirée de l'homme (Gen., II, 21).

La femme est l'égale de l'homme, elle lui a été donnée comme une aide indispensable, mais une aide semblable à lui (Gen., II, 18).

Dans le péché qui est à l'origine des maux de l'humanité, l'homme et la femme ont leur part de responsabilité. Le récit souligne les traits du caractère féminin : curiosité, légèreté, facilité à se laisser séduire et à séduire l'homme (Gen., II, 1-6), à s'excuser ensuite (Gen., III, 13).

Par suite du péché, la femme est soumise à l'homme, elle enfante dans la douleur et, d'une certaine manière, la vie lui est plus dure qu'à l'homme (Gen., III, 16).

Mais c'est par elle aussi que vient le salut. Séduite la première, elle sera l'ennemie du séducteur et c'est par elle que finalement il sera vaincu (Gen., IV, 14-15).

Ainsi l'enseignement de l'Ancien Testament se résume comme en un tryptique :

- 1. D'un côté, la première Eve, faible, pécheresse, plus durement entraînée que l'homme par le rythme implacable d'une histoire où s'imbriquent les péchés et les conséquences du péché.
- 2. Dans l'histoire du monde avant le Christ, la femme, égale de l'homme en droit, est comme reléguée au second plan, sans influence apparente sur l'avancement des entreprises humaines, elles-mêmes souvent confondues avec le royaume de Dieu. Lorsqu'elle échappe à sa claustration, il lui arrive de servir magnifiquement les desseins de Dieu, tellés Déborah, Judith ou Esther. Mais le plus souvent, lorsque son influence déborde celle du cadre étroit de la famille, elle apparaît sous les traits de Dalila, de Jézabel ou d'Athalie.
- 3. Au terme de cette histoire, apparaîtra une Eve nouvelle, la vierge fille de Sion, qui sera moins l'accomplissement de l'Ancien Testament qu'une création absolument inédite. Son effacement apparent ne sera que l'envers d'un rôle immense, à elle destiné dès l'origine du monde dans le plan divin (*Prov.*, VIII, 22-31).

Marie sera l'idéal de la femme telle que l'a voulue le Seigneur, à la fois cachée et mise en pleine lumière 20.

^{25.} B. Lavaud, La femme dans le plan divin, dans La femme et sa mission, 1941, p. 183-238. Pour les principes d'interprétation de ces chapitres, rappelons le livre didactique de M. Ch. Hauret, Origines de l'univers et de l'homme, Genèse, 1-III, Paris, 1950.

26. Hébert, La Vierge Marie, fille de Sion, dans la Vie spirituelle, août-

L'Evangile.

Pour étudier la femme dans l'Evangile et selon l'Evangile, nous pourrions faire encore trois lectures successives, mais la première a été faite bien des fois, et la seconde est aisée 27.

Dans les Evangiles, documents d'histoire, on retrouve la société juive classique ²⁸, mais on est loin du faste de David ou de Salomon. Si la polygamie reste admise en droit, la monogamie semble la règle ordinaire. Peut-être y a-t-il quelque influence de la législation grecque sur les mœurs, mais sans les tares de la Grèce. Rappelons quelques personnages: Elisabeth (Luc, I, 24), la belle-mère de Simon Pierre (Marc, I, 30), la mère des fils de Zébédée (Matth., XX, 20), Anne la prophétesse (Luc, II, 36-38), la Cananéenne (Marc, VII, 24-30), l'hémorroïsse, la femme courbée (Luc, XIII, 11), la veuve au deux deniers (Luc, XXI, 1-4); ajoutons quelques traits des paraboles empruntés à la vie quotidienne: les femmes occupées à moudre le grain (Matth., XXIV, 41), la femme qui fait son pain en mettant un peu de levure dans trois mesures de farine (Matth., XIII, 33). Mais voyons plutôt la psychologie féminine qui est de tous les temps.

Dans l'Evangile, qu'il s'agisse de faits ou de notations, la femme apparaît ce qu'elle est dans tous les temps. On y rappelle l'enfantement douloureux des mères (Jean, XVI, 21). On y voit les mamans apporter avec empressement leurs petits enfants aux pieds du prophète (Luc, XVIII, 15), la douleur des mères auxquelles Hérode arrache leurs enfants (Matth., I, 18), celles à qui la mort enlève une fille (Marc, V, 40) ou un garçon (Luc, VII, 12), le travail domestique avec sa monotonie (Matth., XIII, 33; XXIV, 41; Luc, X, 40), la curiosité parfois cruelle (Luc, XXII, 56), la légèreté d'une Salomé, la cruauté calculée d'une Hérodiade (Marc, VI, 21-29), la superstition de la femme de Pilate (Matth., XXVII, 19). Il y a dans ces récits bien des pécheresses (Luc, VII, 37; Jean, VIII, 1), mais aussi des femmes admirables de fidélité, de reconnaissance, de dévouement (Luc, VIII, 1-3; X, 38-42; Matth., XXVIII, 55).

Jésus, qui nous révèle les desseins du Père, reprend le ton de la Genèse en l'accentuant. La femme est l'égale de l'homme (Matth., V, 27-32; Marc, X, 1-12), la femme et l'homme ont été créés pour entrer dans un royaume éternel où la distinction des sexes, entendue au sens charnel, n'aura plus aucune place (Matth., XXII, 30). Au jugement dernier, la femme comme l'homme rendront compte de leur vie (Matth.,

sept., 1951. — D'Eve à Marie, Cahier spécial de L'Anneau d'or. — F. M. Braun, Eve et Marie dans les deux Testaments, dans La nouvelle Eve, t. I, 1954, p. 9-34 (Bulletin de la société française d'Etudes mariales).

^{27.} G. Letourneau, Les femmes de l'Evangile, 1928. — P. Ketter, Christus und die Frauen, 1935. — Card. Faulhaber, Charakterbilder der biblischen Frauen, 1935; trad. en italien sous le titre: Donne della Bibbia, 1952.

28. F. M. Willam, La vie de Marie, mère de Jésus, 1938, p. 146-168.

XXV, 1-13). Jésus traite les femmes avec réserve (Jean, IV, 1-27), mais avec une extrême bonté. Il y a des femmes dans son entourage (Luc, VIII, 2-3); il compte parmi ses meilleurs amis Marthe et Marie, sœurs de Lazare (Luc, X, 38-42; Jean, XI, 5; XII, 1-3). Au Calvaire, les femmes sont debout au pied de la Croix (Jean, XIX, 25-27; Matth., XXVIII, 55-56), tandis que, Jean seul excepté, les Apôtres ont fui et se cachent (Marc, XIV, 50). Aussi, au matin de la résurrection, c'est aux saintes femmes qu'apparaît d'abord le Ressuscité (Matth., XVI, 1-8; Luc, XXIV, 1-11; Jean, XX, 1-2, 11-12). Nous les retrouvons, après l'Ascension, en prière au Cénacle, avec les Apôtres et Marie, mère de Jésus (Act., I, 14).

Marie a dans l'Evangile une place à part. Nous ne pouvons ici que la souligner d'un mot. Elle est la conclusion de l'Ancien Testament et l'aurore du Nouveau. Saint Matthieu et saint Marc sont discrets sur son rôle; mais saint Luc ajoute un prologue à l'évangile usuel, et il y marque fortement la place de Marie, en constraste avec celle d'Elisabeth, mère du précurseur. Saint Jean, lui, écrit un évangile marial. La scène de Cana, la scène du Calvaire sont savamment disposées pour nous faire comprendre la place immense que tient Marie dans l'histoire de notre salut ²⁹.

Marie est la femme ; c'est à travers Marie qu'il faudra lire le rôle de la femme dans l'histoire du monde. Lentement, l'Eglise fondée par Jésus-Christ verra en elle sa propre préfiguration. Marie est le symbole et le résumé de l'Eglise comme communauté. Peut-être y a-t-il là la véritable amorce pour une théologie de la femme.

Mais on chercherait en vain dans l'Evangile une doctrine sur le rôle de la femme dans la société humaine en tant que telle. Jésus se contente de louer la vierge, l'épouse, la mère ou la veuve. Comme l'homme, la femme marche à la rencontre du Seigneur et sera jugée sur l'emploi des talents que Dieu lui a confiés (Matth., XXV, 1-13). Mais si l'on peut dégager de la parabole des talents (Matth., XXVI, 1-13), jointe au récit de la Genèse, une théologie du travail, il doit être possible d'en inférer quelques leçons pour la théologie de la femme. Nous verrons l'Eglise plus tard tirer ces conséquences.

Les Actes et les Epîtres.

Dans les Actes des Apôtres, on pourrait relever aussi bien des traits sur le monde féminin en général, mais nous insisterons surtout sur la participation des femmes à l'expansion de la foi nouvelle. Les saintes femmes sont groupées autour des Apôtres pendant les dix jours de

^{29.} S. Lyonnet, Le récit de l'Annonciation et la Maternité divine de la sainte Vierge, dans l'Ami du Clergé, 1956, p. 32-47. — P. Gächter, Maria im Erdenleben, 1953. — F. M. Braun, La Mère des fidèles, 1953. Cfr Bulletin de théologie mariale, dans les Recherches de Science religieuse, 1954, p. 287-290.

retraite silencieuse qui préparent la Pentecôte (Act., I, 14). Dans la communauté naissante, la femme, loin d'être méprisée, est l'associée des témoins de l'Evangile. Lorsque Pierre emprisonné est délivré par un ange, il va frapper chez la mère de Jean-Marc (Act., XII, 12), et saint Luc n'oublie pas le pittoresque personnage de la servante qui hésite à ouvrir la porte (Act., XII, 13-16). A Lydda, près de Joppé, une femme chrétienne d'un certain rang vient de mourir, pleurée par tout un groupe de veuves chrétiennes. Pierre s'y rend et la ressuscite, mais le miracle ne doit pas faire oublier la place du monde féminin dans l'église (Act., IX, 36). Luc nomme expressément « les saints et les veuves » (Act., IX, 41). Dans sa seconde mission, Paul prend logement chez Lydie, la marchande de pourpre qu'il a convertie (Act., XVI, 14 et 40). Il guérit une jeune fille possédée (Act., XVI, 16-18). Mais le personnage le plus significatif est cette Priscille qui, avec son mari Aquila, donne l'hospitalité à l'Apôtre des nations tandis qu'il évangélise les Corinthiens (Act., XVIII, 1-4). Priscille et Aquila suivent l'Apôtre à Ephèse (Act., XVIII, 18) et ils y font tout bonnement le catéchisme à un missionnaire itinérant dont l'instruction était par trop incomplète, le fameux Apollos (Act., XVIII, 26).

Mais l'ambiguité du caractère féminin apparaît aussi dans les récits de saint Luc. Ce sont des femmes de qualité qui suscitent des embûches à Paul au cours de sa première mission (Act., XIII, 50). Dans la communauté chrétienne surgissent des querelles entre les veuves chrétiennes venues de la diaspora et celles qui sont d'origine juive (Act., VI, 2). Ananie, le menteur puni de mort, a pour complice sa femme Saphire (Act., V, 7-11). Dans l'entourage de Simon le magicien, il v a des femmes qui se sont laissé séduire par sa propagande (Act., VIII, 12).

Les lettres de saint Paul nous apportent de nouveaux détails. A Timothée, il rappelle la foi de sa mère Eunice et de son aïeule Loïs (II Tim., I, 5; cfr Act., XVI, 1). Nombreuses sont les femmes dont les noms affleurent dans les salutations qui terminent ses lettres, Priscille (I Cor., XVI, 19; Rom., XVI, 3; II Tim., IV, 19), Persis, « la bien-aimée qui a beaucoup travaillé dans le Seigneur » (Rom., XVI, 12), Marie, « qui a pris beaucoup de peine pour vous » (Rom., XVI, 6), « Julie et la sœur de Nérée » (Rom., XVI, 15), « la mère de Rufus qui est aussi la mienne » (Rom., XVI, 13); ce dernier et touchant détail est l'écho des paroles du Seigneur (Matth., XII, 40). Parmi les chrétiens qui entourent l'Apôtre prisonnier et saluent leurs frères, on relève le nom de Claudia (II Tim., IV, 21).

Pas plus que son maître, Paul n'est misogyne, et c'est lui qui a donné à la femme son droit de cité dans l'Eglise lorsqu'il écrit : « Dans le Christ Jésus il n'y a ni grec ni juif, ni homme libre ni esclave, ni homme ni femme » (Gal., III, 28). Mais, il n'en a pas moins à compter avec

les difficultés que crée le caractère féminin. Dès sa première mission, c'est une cabale féminine qui lui suscite des embûches à Antioche de Pisidie (Act., XIII, 50). A Corinthe, il apprend par les gens de la maison de Chloé, une femme, qu'il y a des dissensions (I Cor., I, 12); les femmes n'y sont pas étrangères, et peut-être même sont-elles complices de fautes assez graves (I Cor., VI, 18), au moins dans un cas particulier qui soulève l'Apôtre d'indignation (I Cor., V, 1). Paul se méfie des jeunes veuves (I Tim., V, 9), ne veut pas de colifichets (I Tim., II, 8; III, 11). Mais surtout il se méfie de l'émotivité et de la loquacité féminines. Les désordres de Corinthe lui donnent l'occasion de dire avec une vigueur qui traversera les siècles : « que les femmes se taisent à l'Eglise! » (I Cor., XIV, 34).

Encore une fois, saint Paul n'est pas misogyne, mais son célibat volontaire, une réserve un peu tendue (I Cor., IX, 5 et 15), et plus encore une hérédité à la fois grecque et juive l'amènent à tempérer dans la pratique les principes qu'il a posés. La femme est l'égale de l'homme (I Cor., VII, 4, 12-23), mais elle lui est cependant soumise. Le parallèle entre le Christ et l'Eglise d'une part, l'homme et la femme d'autre part, rappelle un thème essentiel de la Révélation, mais Paul met l'accent plus que de juste sur la soumission de la femme à son mari (Ephés., VI, 24). Ailleurs, pour justifier le silence des femmes à l'église, il rappelle qu'Eve n'a pas été créée la première et que c'est elle qui s'est laissé séduire (I Tim., II, 11-13). Ces traits semblent porter la marque de l'esprit de l'Ancien Testament, et on est en droit de les corriger par les autres déclarations de l'Apôtre, et plus encore par la manière dont il invite ses disciples à traiter le monde féminin. « Dans le Christ, une femme âgée est comme une mère » (I Tim., V, 2; Rom., XVI, 13); «une jeune femme, une sœur» (I Tim., V. 2).

La première Epître de Pierre a quelques touches plus délicates encore. Les conseils qu'elle donne aux femmes supposent la soumission, mais le mari est invité à traiter sa femme avec tendresse et bonté, comme un être plus faible qui, dans le royaume de Dieu, a droit à autant d'honneur que lui-même (*I Petr.*, III, 1).

Tout en réservant aux hommes, selon le précepte du Seigneur, les fonctions sacerdotales, l'Eglise naissante fait à la femme une place de choix. Les vierges y sont la parure de la communauté chrétienne, les veuves y sont honorées et on subvient à leurs besoins. Bientôt on verra apparaître des diaconesses qui seront comme mandatées pour être les auxiliaires du clergé. Enfin saint Jean nous met sur le chemin d'une telle glorification de Marie qu'elle apparaît comme le symbole de l'Eglise (Apoc., XII, 1-6).

Ainsi donc le Nouveau Testament réhabilite la femme que l'antiquité méprisait ou tenait dans l'ombre comme un être inférieur à l'homme. Mais ce renversement de perspective se fonde avant tout sur la con-

sidération de la destinée éternelle. Comme l'homme lui-même, la femme est à l'image de Dieu, et elle est appelée à être, comme lui, membre vivant du Corps du Christ. Mais en ce qui concerne le devenir temporel de l'Eglise, elle n'a pas le même rôle dans l'avancement du royaume de Dieu. D'autre part les préoccupations eschatologiques empêchent de poser clairement le problème de son rôle dans le progrès de la cité terrestre.

Pour élaborer une théologie de la femme, il faudra que nature et surnaturel, sagesse humaine et révélation chrétienne collaborent à une synthèse. Nous allons maintenant retracer, mais à très grands traits, le chemin qui y conduit.

La Tradition chrétienne.

A la semaine sociale de Nancy, en 1927, deux cours remarquables ont dit l'un ce que le Christianisme a fait de la femme, l'autre ce qu'elle a fait pour lui ⁸⁰.

Nous ne reprendrons pas cette étude, mais il est bien évident que le ferment chrétien a mis beaucoup de temps pour soulever la lourde pâte humaine. L'esprit de l'Evangile n'est entré que lentement dans un monde imprégné de l'esprit du paganisme, à la fois aidé et combattu par les institutions juridiques de Rome. Plus tard, il lui a fallu reprendre sa tâche à pied d'œuvre en obligeant les barbares, nos ancêtres, à adoucir des mœurs dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne faisaient guère à la femme une place importante dans la vie sociale ⁸¹.

Le Christianisme a réhabilité la femme, proclamé l'égalité des sexes, rappelé indéfiniment que, si la femme est un être plus faible que l'homme, elle n'est pas un être inférieur ³².

Ce qui est interdit à la femme l'est également à l'homme. Sur ce point, il a fallu lutter beaucoup contre une législation qui, sévère à la femme adultère, était indulgente aux vices de l'homme, ou qui permettait à l'homme une répudiation unilatérale. Mais tandis que, dans son travail d'émancipation de la femme, Rome en arrive au divorce par consentement mutuel, la société chrétienne impose lentement les exigences évangéliques de l'indissolubilité totale ³³.

Pour le christianisme, la vraie place de la femme est au foyer. Elle

^{30.} A. Valensin, S. J., Le Christianisme et la femme. Ce qu'il pense d'elle, ce qu'il fait d'elle, dans Semaine Sociale, 1927, p. 147-166. — G. Goyau, Ce que la femme a fait pour le Christianisme, Ibid., p. 167-186. — Cfr Colette Yver, l'Eglise et la femme, Paris, 1936. — G. Platteau, La femme dans la société, s.d.

^{31.} G. Halphen, Les barbares, 1926, p. 60-66. — G. Platteau, La femme dans la société, p. 79-100.

^{32.} Sur le fameux concile de Mâcon et sa distinction entre homo et vir, cfr Vacandard, Etudes de critique et d'histoire religieuse, II° série, p. 175.

^{33.} Joyce, Christian Marriage, 1933, p. 301-426. — H. Rondet, S. J., Le divorce et la foi chrétienne, dans Un seul corps, un seul esprit, p. 81-84.

est essentiellement mère, elle donne la vie, se rachetant elle-même par la maternité (*I Tim.*, II, 16); ce qu'il faut entendre au sens plénier du terme. L'enfantement douloureux se prolonge par une longue éducation où le rôle maternel est prépondérant. Un chrétien, un prêtre, un apôtre vaudra le plus souvent ce qu'a valu sa mère. Même cachée dans l'obscurité de sa demeure, une mère peut agir intensément sur la société. C'est elle qui lui forme une âme dans ces premiers temps où l'enfant est si malléable et si docile. Historiquement parlant, la mère chrétienne continue le rôle de la mère juive et de la matrone romaine, mais avec cette touche de délicatesse qui n'est apparue qu'avec l'Evangile. Marie formant Jésus à Nazareth est l'idéal des mères pleinement chrétiennes. Leur rôle historique s'apparente à celui de Marie dans l'histoire de la civilisation chrétienne ³⁴.

Marie était vierge et mère. Dans la société chrétienne, ces deux fonctions sont dissociées. Tandis que la plupart des jeunes filles fondent un foyer, quelques-unes, attirées par l'idéal de la virginité, sont fiancées au Christ. Rome avait eu ses vestales, qui gardaient dix ans la virginité, protégées par des lois sévères ; les vierges chrétiennes seront elles aussi protégées par une législation très sage, mais elles seront surtout gardées par l'amour du Christ. Cependant, en se séparant du monde, elles se préparent à agir sur lui. Les contemplatives font avancer le royaume de Dieu par la prière, mais, comme sainte Thérèse, elles sortent parfois de leurs couvents pour des fondations nouvelles. Bien plus on voit une Catherine de Sienne travaillant à ramener à Rome les papes d'Avignon.

Il se produit comme une sublimation de ce que connaissait la société grecque, où la seule femme qui ait eu une influence directe sur la société était la courtisane; mais l'amour du Christ a détrôné un amour humain pervers.

L'âge moderne voit se développer les congrégations hospitalières, les religieuses enseignantes, enfin les congrégations missionnaires. Tandis que la mère chrétienne façonne l'âme de ses enfants, dont plusieurs auront un rôle important dans la cité, les épouses du Christ exercent, elles aussi, une maternité spirituelle, tant dans l'Eglise que hors de ses frontières 85. Dans les hôpitaux, les missions, les religieuses préparent l'intervention du prêtre. S'il peut baptiser, confesser, voir se développer une nouvelle communauté chrétienne, c'est souvent parce qu'il a été précédé par des femmes dont la vie est consacrée au Christ.

Cependant, lorsqu'on étudie le rôle de la femme dans ce cheminement de la cité de Dieu, imbriquée dans la cité terrestre, on voit surgir

35. M. de Chalendard, La promotion de la femme à l'apostolat, Paris,

1951.

^{34.} Sur la femme au moyen âge, voir : G. Platteau, La femme dans la société, II^e partie. — M. Martin, La femme à travers l'histoire, dans Conscience de la féminité, p. 130-133.

encore l'ambiguité de l'éternel féminin. Lorsque les femmes prennent part à la vie politique, c'est souvent pour y jouer un rôle redoutable, comme Athalie ou Jézabel. Ainsi Frédégonde et Brunehaut, et plus près de nous Catherine de Médicis, femme de roi et mère de rois, pour qui la fin justifie les moyens. Elisabeth d'Angleterre, que les descendants de ses sujets glorifient encore aujourd'hui, persécuta odieusement les catholiques. Catherine II fut l'émule de Pierre le Grand pour le meilleur et pour le pire. En France, hélas, si les reines sont effacées, les maîtresses du roi inclinaient trop souvent sa volonté dans le sens d'intérêts tout humains.

Il y a heureusement, dans l'histoire de France, pour ne parler que d'elle, d'autres figures féminines. Jeanne d'Arc, avant tout, qui met la vertu de force au service de la charité. Avant elle, Blanche de Castille, sainte Radegonde, sainte Geneviève.

Mais à faire le bilan de cette histoire deux fois millénaire, force est bien de constater que le rôle de la femme chrétienne dans la cité a été plutôt effacé. Le christianisme a libéré la femme, rappelé sa dignité et sa vocation surnaturelle, mais ne l'a-t-il pas longtemps lui aussi confinée dans son rôle d'épouse et de mère? Les exceptions que nous avons signalées justifient la règle. Le rôle important joué hors de leur couvent par une sainte Thérèse ou une Mère Javouhey n'est qu'une conséquence indirecte de leur vocation apostolique. Il semble que la femme ne soit pas encore réellement émancipée et que, même pour la pensée chrétienne, l'homme seul soit appelé à faire l'histoire. Comme nous le montrerons, cela est heureusement inexact, et l'Eglise rattrape aujour-d'hui un retard deux fois millénaire. Mais pour mieux juger de son intervention, voyons comment le problème s'est posé à l'époque contemporaine.

L'époque moderne.

A la recherche d'une théologie du travail, nous avons découvert que la chrétienté médiévale, dont la pensée était orientée vers l'éternel, ne faisait pas assez de cas du progrès de la cité terrestre. C'est à l'aube des temps modernes que la découverte de mondes nouveaux, le progrès de la science et de la technique ont posé le problème d'une civilisation du travail 36. Le monde moderne est né sous le signe d'une philosophie du progrès. Son enthousiasme délirant lui a fait méconnaître les limites de l'homme, oublier la blessure originelle, et finalement un monde nouveau s'est construit en dehors de Dieu, conduisant l'humanité vers la catastrophe d'une nouvelle tour de Babel, détruite par le feu du ciel. Mais si le Christianisme veut reprendre en main la direction d'un monde en expansion, il lui faut réfléchir sur cette récente aventure. Ainsi

^{36.} Eléments pour une théologie du travail, dans la N.R.Th., 1955, p. 130-132.

en est-il du problème de l'insertion de la femme dans ce mouvement de l'histoire.

La Révolution française est dans une certaine mesure partie des salons. Il y avait eu des salons au XVIIº siècle, lorsque La Rochefoucauld fréquentait chez Madame de Sablé ; mais dans ceux du XVIIIº siècle, si l'on continue à faire de la littérature, on se préoccupe surtout de philosophie, de réforme politique et sociale. Fénelon, qui est un homme des temps nouveaux, fréquente le salon de Madame de Lambert ; c'est Madame de Tencin qui fait le succès de l'Esprit des Lois ; Mademoiselle de Lespinasse, qui prend la suite de Madame du Deffand, reçoit d'Alembert 87.

Dans l'ombre des philosophes, il y a des femmes émancipées qui se consolent d'être du sexe faible en inspirant les œuvres révolutionnaires du sexe fort. Ceux qui, comme Voltaire, se défendent le mieux contre les influences féminines, sont aussi ceux dont l'action est la moins considérable sur la révolution qui se prépare.

Ajoutons l'émancipation spectaculaire d'une Madame de Staël, puis d'une George Sand. Au XIXe siècle, les femmes écrivains ne font plus de la gentille littérature à la manière de Madame de Lafayette ou de Madame de Sévigné. Madame de Staël s'enthousiasme pour Bonaparte, mais lui devient bientôt suspecte; Napoléon la considère comme une intrigante d'autant plus dangereuse qu'elle écrit et se fait lire. Même si l'influence de Madame de Staël sur les événements est minime, son nom est le symbole d'une émancipation sociale et politique de la femme. Celle-ci s'accuse encore davantage avec les femmes écrivains du XIXº et du XXº siècle. George Sand n'aimait pas les théories du socialisme. mais elle a travaillé dans le même sens, en brisant des contraintes sociales qui, en fait sinon en droit, étaient liées à l'ordre ancien qu'on voulait faire basculer.

Un fait important, qu'on n'a jamais beaucoup considéré, est celui de l'éducation des femmes. Longtemps on les avait réléguées au gynécée. Qu'avaient-elles donc à connaître d'une société où elles étaient sans influence directe? Qu'une femme soit bonne ménagère, qu'elle ait de la religion, n'est-ce pas l'essentiel ? Les railleries de Molière contre les femmes savantes sont l'expression de la mentalité masculine du XVII[®] siècle. Mais la curiosité littéraire a été comme l'aurore de l'émancipation féminine. Fénelon est un précurseur lorsqu'il se préoccupe de l'éducation des filles ; mais jusqu'à une époque toute récente, on n'a pas cru devoir accorder à cette éducation la même attention qu'à celle des garçons 88. On préparait à la femme une vie d'épouse et de mère.

38. Ce point mériterait toute une étude. Pour mieux défendre les droits de la

^{37.} F. Strowski, Histoire des lettres, dans Histoire de la nation française de G. Hanotaux, t. XIII, 1923, p. 209, 385, 388. — E. et J. de Goncourt, La femme au XVII^o siècle. — G. Reynier, La femme au XVII^o siècle, 1929. — P. H. Si mon, Eve parmi nous, dans La Femme et sa mission, p. 77. — G. Platteau, La femme dans la société, III^o partie.

Dans les milieux bourgeois, on lui donnait quelque culture d'ordre littéraire et artistique, comme il sied à une maîtresse de maison; mais tout ce qui concerne les sciences, le droit, la médecine était domaine réservé 89. Or ce domaine va être conquis de haute lutte.

Cela commence par la politique. La Révolution française entend substituer la volonté populaire à celle des princes. Cependant elle est tellement prisonnière du passé qu'elle n'admet pas que les femmes aient part à la vie politique du pays. Les protestations d'un Chaumette sont caractéristiques de la mentalité générale 40. La majorité des femmes d'ailleurs s'y résignent. Dans les pays neufs la démocratie fait place à la femme. Cependant aux Etats-Unis, c'est en 1920 seulement qu'un mouvement, commencé dès 1825, arrive à établir dans tous les Etats le vote des femmes. L'Europe, partie plus tard, arrive plus tôt en Finlande (1907), en Norvège (1913), au Danemark, en Suède et en Hollande (1915). L'histoire des Suffragettes anglaises est bien connue. Leur obstination nous faisait rire en 1910 ; elle était le signe d'une des grandes transformations de l'histoire. En France, le mouvement, commencé en 1876, fut longtemps paralysé; le vote des femmes, accordé en 1914, n'aboutit qu'en 1946 à un statut véritable 41.

Ce mouvement d'émancipation politique était lié à un courant beaucoup plus profond : l'émancipation sociale de la femme, La femme qui besognait au foyer, était alors sortie pour aller travailler dans les usines où la main d'œuvre féminine était particulièrement recherchée parce qu'elle était moins chère. Une fois de plus, l'homme asservissait la femme. Un poète anglais du XVIIIe siècle a chanté la complainte de l'ouvrière qui travaille à domicile 42, mais le progrès du machinisme a fait d'elle au XIXº siècle une véritable esclave des temps modernes. Il n'est donc pas étonnant que les réformateurs socialistes et communistes se soient particulièrement préoccupés de son sort.

En France, Saint-Simon et les saint-simoniens sont des féministes passionnés. Ils sentent tout ce qu'a d'odieux le travail des femmes dans les manufactures, l'injustice des lois et des habitudes collectives où l'homme impose sa loi. Mais le remède est pire que le mal, car au lieu de prolonger les aspirations chrétiennes dans leur sens véritable, ils pensent que le plus grand obstacle à l'émancipation de la femme est la

femme aux mêmes études que l'homme, Gina Lombroso (La femme dans la société actuelle, trad. franç., Paris, 1929, p. 111-117) en appelle à l'antiquité et au moyen âge, mais les exemples qu'elle donne n'infirment nullement notre thèse générale. Cfr Elisabeth Huguenin, Mission de la femme, 1940, p. 86-93.

39. Léontine Zanta, Le féminisme, dans la Semaine sociale de Nancy, 1927, p. 71-72. — Gina Lombroso, op. cit., p. 119.

^{40.} Léontine Zanta, op. cit., p. 67.
41. M. Deslandes, La femme dans la cité; la femme et la vie politique, dans Semaine sociale de Nancy, 1927, p. 244-246.
42. Texte dans Valensin, Semaine sociale de Nancy, p. 158.

conception chrétienne de la famille. L'une de leurs adeptes, Flora Tristran, se fait l'apôtre des idées nouvelles 48.

Le marxisme ne fait qu'accentuer cette idéologie. Engels retrace à sa manière l'origine de la famille et celle de la propriété 44; le grand socialiste allemand Bebel publie un ouvrage sur : La Femme dans le passé, le présent et l'avenir. Ouvrage réédité en 1911 sous le titre : La Femme et le socialisme.

Dans cette conception nouvelle de la société, on veut faire de la femme l'égale de l'homme ; mais la famille est sacrifiée à une idéologie collectiviste où la femme, nécessaire cependant à la propagation de la race, laisse l'Etat assurer l'éducation de l'enfant, tandis qu'elle retourne prendre son poste à l'atelier ou au bureau 45.

En face de ces idées chrétiennes devenues folles, quelle sera la réaction des penseurs chrétiens, la réaction de l'Eglise? Il faut distinguer ici le problème politique et le problème social. Saint Paul avait affirmé l'égalité des deux sexes devant Dieu du point de vue de la destinée éternelle, mais il avait souligné d'un trait un peu fort la dépendance de la femme à l'égard de l'homme. Des penseurs chrétiens l'accentuent encore et, au début du XIXe siècle, un de Bonald affirme en toute assurance que l'homme est à la femme ce que la femme est à l'enfant 46. C'est une reprise chrétienne des thèses d'Aristote et de la conception grecque de la famille et de la cité.

Le Play et son école ne vont pas jusque-là, mais ils pensent que la femme doit demeurer étrangère à la vie politique, et cette manière de voir est celle des catholiques conservateurs 47. En 1909, un censeur trop sage fait supprimer d'un cours des « Semaines Sociales » une phrase trop favorable au vote des femmes 48. Dans leur cours de philosophie sociale, les théologiens seront sur ce point très réservés, mais lentement l'idée fera son chemin. Le mouvement féministe gagnera du terrain chez les catholiques et, en 1927, à la « Semaine Sociale » de Nancy, M. M. Deslandres marquera des points contre son censeur de 1909. Il est d'ailleurs piquant de constater que, sur le terrain du féminisme politique, radicaux et cléricaux s'étaient trouvés d'accord 49. Une

^{43.} Marguerite Thibert, Le féminisme dans le socialisme français de 1830 à 1850, Paris, 1926. — J.-L. Puech, Le socialisme français avant 1848. La vie et l'œuvre de Flora Tristran, 1925.

^{44.} Engels, De l'origine de la famille, de la propriété et de l'Etat. Textes présentés par F. Fréville, Ed. socialistes internationales, 1938. — I d., L'éman-

cipation des femmes, textes choisis.

45. Cfr S. de Lestapis, La femme et le travail, 1947. — S. de Beauvoir, Le deuxième sexe, t. I, p. 98-99. — P. H. Simon, Eve parmi nous, dans La femme et sa mission, pp. 123, 83.

^{46.} Cité par de Lestapis, La femme et le travail, 1947, p. 16.

^{47.} A. Mascarel, Le mouvement féministe, La réforme sociale, 1896, t. II, p. 461, cité par de Lestapis, op. cit., p. 16.
48. M. Deslandes, La femme dans la Cité, dans Semaine sociale de Nancy,

^{1927,} p. 241. 49. Deslandes, *ibid.*, p. 255.

certaine conception de la structure familiale s'est imposée aux classes dirigeantes, fruit de l'histoire plus encore que de la nature des choses.

Cette conception doit pour une bonne part être défendue contre le collectivisme. Mais les chrétiens ne peuvent qu'applaudir aux réformes sociales, aux changements de législation qui rendent moins inhumaine la situation de la femme en usine. Seulement, ici les faits l'emportent. Tandis que l'on s'efforce de démontrer que la première place de la femme est au foyer 50, les transformations de la société, les bouleversements introduits par des guerres en chaîne amènent de plus en plus les jeunes filles, les femmes veuves ou célibataires et souvent les femmes mariées à chercher dans une occupation extérieure les ressources qui leur manquent 51. Bien plus, ce faisant, elles n'ont pas l'impression de déchoir, mais de remplir un service social. Cela est manifeste pour des professions comme l'enseignement, les postes d'infirmière et d'assistante sociale. Mais on voit des femmes devenir médecins, pharmaciens, dentistes 52, tandis que dans la classe ouvrière elles entrent par milliers dans les bureaux ou les ateliers. Là, leur situation est souvent assez lamentable. Des enquêtes récentes nous édifient sur cette vie de « femmes en usine » 53. Un problème se pose qu'il faudra résoudre, entre deux thèses opposées. D'un côté, le collectivisme sacrifie la famille à un Etat totalitaire et fait de la femme, nécessaire cependant à la perpétuation de la race, non plus l'aide de l'homme mais son égale, dans le meilleur et dans le pire sens du mot. Mais d'un autre côté, la thèse conservatrice prétend ramener la femme au foyer et uniquement au fover, se résignant à regret à lui voir prendre une place dans la vie politique et économique,

Or au problème ainsi posé, l'Eglise longtemps silencieuse donne soudain des réponses très neuves. Jusque-ià elle n'avait guère parlé que de la conception chrétienne de la famille, du mariage, de l'éducation, elle n'avait pas abordé le problème dans toute son ampleur. Même après la première guerre mondiale, qui avait été pour la femme l'occasion de prendre une place plus grande dans la vie économique, l'Eglise s'était tue. Or, au lendemain de la seconde guerre mondiale, acceptant le fait nouveau du vote des femmes, Pie XII invite les femmes catholiques d'Italie à participer à la vie politique et sociale du pays.

Le 11 août 1945, se réunissait à Rome le premier congrès italien sur le travail féminin, organisé par la Commission centrale des Associa-

53. Michèle Aumont, Femmes en usines, 1954. I d., Monde ouvrier méconnu, 1956.

^{50.} Eve Baudoin, La mère au travail et le retour de la femme au foyer, 1931. — M^{11e} Paris, Le travail de la femme et le retour de la femme au foyer, 1943.

^{51.} P. H. Simon, Eve parmi nous, dans La femme et sa mission, p. 86-87. 52. L. Romier, Promotion de la femme, 1930. Ce livre d'un économiste est une prise de conscience d'un fait social.

tions chrétiennes des travailleurs d'Italie. Il se clôtura le 15 août par une audience pontificale à laquelle assistaient près de 6.000 personnes. Devant cet auditoire, tout en insistant sur l'idée que la place de la femme est au foyer, le Pape constatant le fait du travail en usine ou au bureau, rappela qu'à travail égal on a droit à un salaire égal, mais invita aussi les ouvrières chrétiennes à comprendre la nécessité de l'action syndicale 84.

Beaucoup plus important encore fut le discours du 21 octobre 1945 55. Cette fois, le Pape prit les choses de très haut, rappelant que l'homme et la femme sont égaux devant Dieu. L'un et l'autre ont été créés à son image, l'un et l'autre sont destinés à une même fin surnaturelle. Il v a entre eux des différences profondes : physiques, psychologiques et morales, mais ces différences entraînent seulement une complémentarité dans tous les domaines. Le Pape met en garde contre les systèmes qui prônent l'égalité totale entre les sexes. La vocation naturelle de la femme est la maternité, mais, sans compter la possibilité de vocations plus hautes, il y a le célibat forcé, il y a aussi la nécessité même pour des mères de famille de gagner leur vie hors du foyer. Il faudra s'en accommoder et tirer parti d'une situation de fait pour rétablir l'équilibre de la société. Mais le Pape voit plus loin encore. Un fait, regrettable en lui-même, fait prendre conscience à la femme du rôle qu'elle peut et doit jouer dans la vie sociale et même politique. La femme chrétienne doit s'engager résolument dans le chemin qui s'ouvre devant elle. Elle doit concourir avec l'homme au bien de l'humanité. Dans la mesure de ses talents elle doit travailler à faire l'éducation de ses propres sœurs, redresser les idées et dissiper les confusions. A elle de trouver dans la vie sociale et politique le champ d'action spécial qui doit être le sien. Mais un tel rôle ne peut s'improviser. Une éducation sociale et politique s'impose pour la femme comme pour l'homme.

Ce discours très important a été complété en plusieurs autres occasions. En septembre 1947, se réunissait à Rome le congrès de la Fédération internationale des jeunesses féminines catholiques, qui se termina par une résolution importante sur les desiderata des jeunes filles catholiques en tant que personnes, travailleuses professionnelles, en tant que citoyennes, futures épouses et mères. A la même date se tenait le congrès de l'Union internationale des Ligues féminines catholiques. Les deux groupes furent reçus en audience le 11 septembre. Pie XII y parla de façon plus générale, rappelant que la plupart des femmes sont faites pour vivre au foyer, mais soulignant le rôle social et politique de la femme, par la médiation de déléguées élues à la base, à partir du principe que les intérêts du foyer coïncident avec ceux de la communauté humaine élargie 88.

^{54.} Voir Documentation Catholique (D.C.), 1945, col. 673-677; N.R.Th., 1946, p. 229-230, 55. D.C., 1945, col. 801-809; N.R.Th., 1946, p. 230-235, 56. D.C., 1947, col. 1455-1462, cg. 1445-1455,

Deux ans plus tard, le 24 juillet 1949, à Saint-Pierre, Pie XII prononce l'allocution de clôture des fêtes du 40° anniversaire de l'Union des femmes d'action catholique italienne. Le monde a marché, dit-il, la femme italienne est sortie de la réserve où elle était tenue jusque-là; elle occupe des postes jadis réservés à l'homme seul. Elle est devenue majeure, indépendante, elle est l'égale de l'homme. Aussi le Pape insiste-t-il sur certaines vérités que la femme, tout autant que l'homme, doit promouvoir ou défendre ⁵⁷.

Ce discours n'ajoute guère à ceux qui précèdent, mais les faits sont mis en relief.

En 1952, le 24 avril, Pie XII reçoit les membres du XIII^e congrès de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques. Il y souligne encore les faits, rappelle les principes, mais surtout il montre ce que peuvent faire les femmes catholiques en faveur de la Paix. Action éloignée, indirecte, d'ordre psychologique et moral, sur les citoyens et les responsables, mais, dit-il:

Il y a aussi une action extérieure, car si en d'autres temps, l'influence de la femme se limitait au foyer et à l'entourage de la maison, à notre époque elle s'étend, que cela plaise ou non, à un domaine de plus en plus vaste de la vie sociale et publique, les Parlements, les tribunaux, le journalisme, les professions, le monde du travail. Que la femme apporte en chacun de ces secteurs son œuvre de paix. Si vraiment toutes les femmes passaient de ce sentiment inné qui leur fait détester la guerre à l'action concrète pour l'empêcher, il serait impossible que la somme de tant d'efforts n'atteigne pas son but.

Qu'on se rappelle, ajoute le Pape, ce que le Christianisme a fait pour la femme, qu'il a créé des femmes héroiques, martyres, vierges, apôtres, consolatrices, éducatrices. A mesure qu'apparaissent de nouveaux besoins sociaux, sa mission bienfaisante s'étend également et la femme chrétienne devient, autant que l'homme, comme c'est le cas aujourd'hui à bon droit, un facteur nécessaire de civilisation et de progrès ⁵⁸.

Une lettre du 17 juillet 1952 à la Fédération des femmes catholiques allemandes félicite le congrès d'avoir choisi pour thème « la femme dans l'évolution du monde ». Il constate que l'entrée inévitable de la femme dans toutes les carrières et dans tous les domaines de la vie publique s'est accomplie sur un rythme encore plus rapide que ne s'est faite l'adaptation du mouvement catholique féminin à la situation actuelle. Mais ce sera le devoir des femmes de résister à un courant qui pousse vers une existence de masses, de défendre la personne contre tout ce qui se ligue contre elle : industrie, radio, cinéma, etc. On parle d'Europe à faire, de culture à sauver, seul le Christianisme peut réaliser ce qu'on cherche, et pour cette œuvre l'Eglise compte sur la femme comme sur l'homme ⁵⁹.

^{57.} D.C., 1949, coi. 1089-1096; N.R.Th., 1949, p. 1089.

^{58.} D.C., 1952, col. 649-654, 59. D.C., 1952, col. 1287-1290.

Un tout récent message radiophonique au Centre italien féminin (14 octobre 1956) est venu reprendre les choses de très haut. Le Pape y rappelle la dignité de la femme, elle aussi créée à l'image de Dieu, l'égalité, la différence, la complémentarité des sexes, la place normale de la femme au foyer, la nécessité d'une éducation féminine, et enfin le rôle de la femme dans la vie de la nation. Elle y apporte la douceur, le sens maternel, le sens des pauvres et des faibles qu'une organisation impitoyable risquerait d'écraser, enfin le désir profond de la paix 60. Ainsi les grands problèmes du Pontificat de Pie XII affleurent dans une perspective nouvelle. Par la bouche du successeur de Pierre, c'est l'Eglise maternelle qui s'adresse au monde.

A ces discours pontificaux font écho des déclarations épiscopales 61 comme aussi la réflexion des mouvements d'action catholique féminine, ou de l'Union féminine d'action civique et sociale. Cette dernière organisation a pris depuis longtemps en main le soin de démêler ce qu'il y a dans le féminisme contemporain de bon et de mauvais 62. Sans laisser de rappeler que la place de la femme est au foyer, elle tient compte des nécessités de l'heure, de l'évolution des mœurs et des institutions. De tous côtés on cherche à préciser, non plus dans l'abstrait, mais dans le détail des situations concrètes, ce que doit être le rôle de la femme dans la société. Dès 1927, les Semaines Sociales en ont été préoccupées 63, mais on attend encore que la théologie trace d'une main sûre le programme de réflexion qui inspirera une action authentiquement chrétienne.

Sans prétendre répondre à de pareilles aspirations, nous esquisserons maintenant les grandes lignes de ce programme.

Conclusions théologiques.

1. La femme n'est pas un être inférieur, mais elle est l'égale de l'homme, créée comme lui à l'image de Dieu, appelée comme lui à une destinée éternelle, et déjà membre de la famille divine par la grâce du baptême. Cette doctrine, inscrite au seuil de l'Ancien Testament, rappelée dans le Nouveau, a été sans cesse rappelée par l'Eglise au cours des siècles et très spécialement par les derniers Papes.

2. Il n'y en a pas moins entre les sexes une différence fondamentale,

domestiques de la femme).

^{60.} D.C., 1956, col. 1415-1423.

^{61.} D.C., 1950, col. 854-856 (Discours du Cardinal Griffin au Rallye de la

ol. D.C., 1950, col. 854-850 (Discours du Cardinal Griffin au Rahye de la Ligue féminine des femmes catholiques anglaises).
62. D.C., 1948, col. 735-744 (Congrès national d'avril 1948; on insiste sur la politique du Logement). — D.C., 1951, col. 682-684 (Congrès de 1951; politique internationale). — D.C., 1952, col. 501-506 (participation des femmes à la gestion municipale. Cfr col. 506 une lettre de Mgr Montini qui renvoie au discours de Pie XII du 16 octobre 1945). — D.C., 1953, col. 567-571 (Congrès de 1953; questions de législation marimoniale).

^{63.} Semaine Sociale de Nancy, 1927. Voir aussi l'un des sujets traités par la Semaine sociale d'Italie en 1954 (D.C., 1954, col. 1494-1495 : les activités extra-

non seulement au point de vue biologique, mais au point de vue psychologique et moral. Méconnaître cette différence pour donner à la femme une place identique à celle de l'homme dans la société serait une erreur et un défi au bon sens 64. Du point de vue psychologique et moral, on a souvent étudié ces différences. Ce n'est pas sans raison qu'au lieu de parler de « l'autre sexe », comme le veut Simone de Beauvoir, le sens commun continue à parler du sexe faible. La faiblesse physique de la femme est une donnée de fait 65; cette faiblesse, d'ailleurs, est simplement autre que celle de l'homme; l'homme, capable d'un effort physique plus considérable, est incapable de veiller longuement au chevet d'un malade 66. Si la femme manque de constance dans bien des travaux, elle est capable d'une persévérance qui défie en d'autres domaines la puissance de l'homme. La femme est moins capable de raisonnements abstraits, elle a en revanche le sens du concret; cela, qui peut être un défaut, devient une qualité lorsqu'il s'agit du bien des personnes. En présence d'un nouveau-né. l'homme pense à son insertion dans le temporel : « qu'en ferons-nous plus tard? » La femme, et en cela elle l'emporte, pense à sa situation personnelle : « sera-t-il heureux ? » La femme est tournée vers les personnes plus que vers les choses, les structures ou les groupes et. La femme juge moins des idées que des personnes, par une intuition qui est souvent fausse, mais qui souvent est aussi divinatrice. L'homme juge un orateur politique sur ses idées et son programme, il se laisse prendre au charme de la voix ou du geste 08; mais il n'est pas évident que son jugement soit toujours plus sûr. Les dictateurs modernes n'ont pas séduit uniquement l'élément féminin des peuples dont ils ont fait la ruine.

3. Un très important problème a été soulevé récemment : l'infériorité intellectuelle de la femme, dont on fait communément une donnée de nature, ne serait-elle pas seulement un produit de l'histoire 60 ? On a trop peu remarqué que jusqu'à nos jours on s'est très peu préoccupé de l'éducation des femmes. La femme reléguée au gynécée ou au foyer était d'autant plus handicapée qu'on ne la préparait qu'à ce rôle. Il en est d'elle comme des peuples dits inférieurs et qu'on a longtemps tenus à l'écart des mouvements de civilisation. Or dans le monde actuel, étudiants et étudiantes rivalisent d'ardeur au travail, et il n'est pas sûr que dans la civilisation de demain, l'égalité intellectuelle des sexes ne soit pas réalisée. Certes, il faut se garder d'un nivellement absurde. Même sur le terrain intellectuel, il y a des tâches qui sont davantage faites pour l'homme que pour la femme, et cela indépendamment d'une simple

^{64.} Simone de Beauvoir, Le deuxième sexe, t. I, p. 72; cfr p. 29. 65. S. de Lestapis, La femme et le travail, p. 91-98. 66. Dr Merle, La nature féminine, dans La femme et sa mission, p. 34. 67. P. Tiberghien, La personne de la Femme, dans Semaine Sociale de

Clermont, 1937, p. 323-324.
68. P. H. Simon, Eve parmi nous, dans La femme et sa mission, p. 126-127. 69. Simone de Beauvoir, op. cit., t. I, p. 113, 153, etc.

constatation d'un état de fait. Quelles sont ces tâches, l'expérience le dira, plus que la théorie en chambre.

4. La femme est faite normalement pour être mère. Mais, nous l'avons rappelé plus d'une fois, cette maternité est d'ordre spirituel autant et plus que d'ordre charnel. La psychanalyse ajoutera peut-être que, plus que les filles, les garçons sont marqués par l'influence maternelle; cela est très heureux, l'éducation venant corriger les défauts naturels à l'un et l'autre sexe. Un chef d'industrie, un officier, un homme politique que ses fonctions pourraient incliner à traiter les hommes comme des choses se rappellera davantage qu'il a affaire à des personnes, s'il a subi l'heureuse influence d'une mère.

Si la femme est faite pour être mère, on doit résister de toutes ses forces à une conception de la vie en société qui détruirait la famille. Le travail d'une femme mariée en usine est un pis aller et il faut souhaiter que dans un monde où la dot n'est plus qu'un anachronisme, on voie s'établir une authentique allocation de la mère au foyer, simple reconnaissance matérielle des services rendus à la société ⁷⁰.

5. Cependant la femme ne doit pas rester confinée au foyer. Elle doit être ouverte aux besoins du milieu où elle vit, associée au travail et au rôle de son mari. Cela se traduira de façons diverses selon les situations, et la femme chrétienne le pratique depuis longtemps. Une femme d'industriel, sans aucun paternalisme, devra s'intéresser au bien des personnes employées dans une entreprise. Le mari sera toujours tenté de raisonner sur des chiffres et des choses, de juger des résultats uniquement par des données matérielles. La femme lui rappellera le bien des personnes, elle verra l'avenir des familles intéressées dans les mêmes perspectives que celui de ses propres enfants. Lorsqu'il s'agit de l'éducation de ceux-ci, elle corrigera souvent les vues partielles d'un père qui voudrait surtout faire « quelque chose » de son fils.

Munie aujourd'hui d'un bulletin de vote, la femme a son mot à dire dans la vie politique du pays. On a dit que le vote des femmes avait très peu influé sur les changements de politique. La raison en est peutêtre qu'on ne les a guère consultées sur ce qui est de leur ressort. Imaginons un pays dans lequel toute déclaration de guerre serait soumise à un referendum. Les hommes pèseraient le pour et le contre, les avantages à retirer d'une aventure dont on supputerait les conséquences pour la force vitale du pays ; les femmes, elles, penseraient d'instinct, concrètement, à la mort de tant de jeunes gens et à la ruine de tant de familles. Un referendum féminin ferait certainement obstacle à la guerre ⁷¹.

Sans envisager ces extrêmes, il est certain que l'influence féminine serait prédominante en ce qui concerne les préoccupations de santé,

^{70.} C'est là une des thèses défendues par l'Union féminine civique et sociale. 71. Voir ci-dessus, p. 935, le texte de Pie XII.

d'hygiène, l'éducation des petits enfants. Bref, tout ce qui concerne le bien des personnes. Sur le plan social et politique, le rôle de la femme ne fait donc que commencer et, dans une certaine mesure, il concerne toutes les mères.

6. Mais avant le mariage, dans le célibat volontaire ou le veuvage, la femme peut être amenée à travailler, tant pour gagner sa vie que pour être utile aux autres. Certaines professions sont même compatibles avec les tâches maternelles. C'est ici surtout qu'interviendra l'expérience pour dire ce qui convient à la femme et ne lui convient pas, tant pour son bien propre que pour celui de la société. Les changements intervenus dans l'éducation des filles commandent aussi pour une société donnée le discernement à faire. Il y a des tâches qu'il ne faut accepter que comme un pis-aller, à cause des incidences malheureuses sur la santé ou l'équilibre spirituel d'une femme. Si l'automation permet de réduire la main-d'œuvre dans les usines, aucune considération de profit ne saurait légitimer l'emploi d'une main-d'œuvre féminine dans des tâches dures ou trop périlleuses 72. Mais il y a la contrepartie. Actuellement la monotonie de certains travaux à la chaîne est moins pénible à la femme, qui dissocie plus facilement le geste, quasi mécanique, d'une pensée qui s'évade vers d'autres horizons. Nos grands-mères pensaient à mille choses en tricotant ou filant. C'est aux femmes ellesmêmes de faire ici des enquêtes et à nous en donner les conclusions.

Dans les professions libérales, les tâches d'enseignement leur seront toujours accessibles, et même il serait souhaitable que l'enseignement des petits garçons leur soit davantage confié. Aux Etats-Unis, les écoles primaires catholiques sont aux mains de religieuses et les jeunes gens ne l'ont jamais regretté.

La femme sera toujours meilleure infirmière que l'homme, parce que, à égalité de compétence, elle apportera cette patience, ce dévouement et même cette résistance physique à la veille qui sont l'apanage de la féminité ⁷⁸. Les tâches de chirurgien, voire de dentiste sont davantage du ressort de l'homme. La carrière médicale elle-même ne devra pas être ouverte sans discernement aux femmes. Seulement il y a des spécialités où la femme retrouvera l'avantage. A égalité de compétence, une femme sera plus attentive à donner ses soins à des enfants anormaux ou attardés, à de tout petits enfants ou à des vieillards ⁷⁴. La femme est essentiellement mère, et elle sera elle-même dans la mesure où, sans être mère selon la chair, elle le restera selon l'esprit. Il y a aujourd'hui des femmes au barreau ou au tribunal. Il est souhaitable

^{72.} S. de Lestapis, La femme et le travail, 1947; Cl. Candiani, La femme et le monde du travail, dans Conscience de la féminité, p. 165-177.
73. R. Boigelot, L'infirmière et sa mission dans le monde moderne, 1937.

^{74.} Elisabeth Huguenin, Les enfants moralement abandonnés, 1936; Dr Merle, La nature féminine, dans La femme et sa mission, p. 47.

qu'on leur confie la défense des mineurs, qu'on les voie siéger de préférence dans les tribunaux d'enfants 75.

Faut-il souhaiter voir des femmes maires, ministres, ambassadrices? La même règle prévaudra. La femme voit le concret, le bien des personnes. Telle qu'elle est aujourd'hui, il est rare qu'elle envisage le cours des événements à longue échéance, elle philosophe peu sur l'histoire du monde, mais elle s'intéresse passionnément à l'histoire des personnes, à ce qui est capable de faire leur bonheur ou leur malheur individuel. Il serait souhaitable que la législation prévoie dans tout conseil municipal, dans tout conseil général, voire dans toute chambre de représentants, un certain nombre de postes réservés aux femmes, et qui précisément rappelleraient leur fonction essentielle, la maternité 76.

S'il fallait conclure cette brève étude, nous nous élèverions jusqu'aux rapports qui existent normalement entre l'Eglise et l'Etat. L'Eglise, moins soucieuse du bien commun temporel, du progrès de la science et de la technique, s'est toujours penchée sur le bien des personnes, non seulement en vue de leur destinée éternelle, mais en ce qui concerne leur bonheur terrestre. L'Eglise est femme, elle déteste les querelles et les guerres, elle rappelle aux hommes politiques, aux meneurs de jeu de la cité terrestre qu'il ne faut pas sacrifier trop facilement la santé ou la vie des hommes, à plus forte raison leur honneur, à la poursuite d'un bien temporel, même légitime. L'Eglise est éducatrice, elle compte sur le temps, elle pense que certains avantages d'ordre purement humain ne doivent pas imposer un rythme de vie inhumain pour l'homme moyen.

L'Eglise est femme ; dans ses écoles, elle pense moins à façonner un rouage nouveau pour la machine sociale qu'à éduquer un fils de Dieu. Cela distinguera toujours les enseignants chrétiens des autres, l'enseignement libre, mieux que tout autre, sait qu'il n'est pas d'abord au service de l'Etat, mais au service des enfants et des familles. L'Eglise est femme et elle est mère. Son idéal est Marie, dont le rôle, différent de celui des Apôtres dans l'avancement du royaume de Dieu, n'en a pas moins été très efficace. Pour bien comprendre le rôle de la femme dans la société, il faudrait d'abord réfléchir à la Royauté de Marie. mère du Christ-Roi 77.

Toulouse.

Henri Rondet, S. J.

^{75.} Elisabeth Huguenin, Les tribunaux pour enfants, 1935.
76. Suzanne Bruhl-Lehmann, Responsabilités civiques et politiques de la femme, dans Conscience de la féminité, p. 181-197. — Doc. Cath., 1952, col. 501-505; 1953, col. 847-850 (témoignages de conseillères municipales et secrétaires de Mairie). — Cfr la lettre significative de Mgr Montini, Doc. Cath., 1952, col. 506.

^{77.} Un tout récent discours de S.S. Pie XII au Congrès international de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques (29 sept. 1957) vient de rappeler encore cet idéal féminin : la vie de la Vierge Marie.